



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Conseil municipal du 31 janvier 2022

Intervention de **Vincent OTEKPO**

Délibération n° 9 : OCPP et SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE POUR L'ANNÉE 2022

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs,

Le groupe Saint-Herblain en commun partage la politique de soutien aux associations. Ma question concerne le rôle de l'observatoire citoyen des politiques publiques qui devait être installé le samedi 11 décembre 2021, sur cette politique.

Vous nous avez présenté l'observatoire comme une instance porteuse d'un programme d'évaluation de politiques publiques dans une logique d'aide à la décision stratégique. Il devait formuler des avis consultatifs sur la conduite des politiques publiques et leurs effets, apprécier, formuler des jugements quant à l'actualité des enjeux, à la pertinence des objectifs et des actions initiées, formaliser des préconisations sur les projets municipaux futurs.

Votre majorité a décidé que le premier sujet traité par cet observatoire porterait sur le soutien à la vie associative. Hélas, l'observatoire n'aura pas l'opportunité de se prononcer sur les subventions et le soutien à la vie associative pour cette année 2022.

Non seulement l'observatoire n'est toujours pas installé mais vous ne donnez aucune perspective, aucun calendrier, même prévisionnel sur son installation. Avez-vous renoncé à votre engagement ? A juger par le nombre de projets en arrêt ou repoussés sine die, tout laisse penser que c'est le covid qui dicte son agenda et que vous n'avez plus prise sur les événements. Vous nous dites en séance qu'un nouveau calendrier a été proposé. Merci pour l'information, mais cela ne change rien au fait que factuellement la Commission n'a pas été installée. Ce n'est pas de la mauvaise foi de dire que si la crise sanitaire n'a pas permis une réunion physique, vous ne vous êtes pas adaptés à la situation et vous ne vous êtes pas donné les moyens de l'installer. La crise sanitaire derrière laquelle vous vous retranchez n'empêche pas les services de la ville de fonctionner, ou le conseil municipal de ce jour de se réunir. Les commissions ont été également réunies en janvier. J'en profite d'ailleurs pour



Citoyen-nes
engagé-es



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

remercier le personnel pour le dévouement. Une fois de plus, si l'observatoire n'a pas été réuni, c'est parce que vous avez fait le choix de ne pas utiliser les outils à votre disposition. Vous me direz que ce n'est pas l'idéal. Non ce n'est pas idéal, mais face à la situation sanitaire nous avons tous appris à nous adapter.

Pour revenir faire le lien avec En faisant de l'intervention municipale en matière de soutien à la vie associative le premier sujet traité par l'observatoire, vous ne nous aviez pas clairement expliqué ce que vous attendez de l'observatoire sur cette thématique. Si l'observatoire avait été installé en décembre sur quel point l'auriez vous mobilisé avant la présente délibération ? Aurait-il été amené à se prononcer en amont de cette délibération ? Cette occasion ayant été manquée, quelle sera sa feuille de route aussitôt qu'il aura été installé ? Ou alors, faudra-il attendre 2023 pour que la mission de l'observatoire sur le soutien aux associations devienne une réalité ?

Merci d'avance pour vos précisions.



Citoyen-nes
engagé-es